

*Boisés à protéger et mettre
en valeur à Châteauguay*



Héritage
Saint-Bernard

En plus du corridor vert Châteauguay-Léry, incluant le centre écologique Fernand-Seguin, le territoire du ruisseau Saint-Jean, le parc de la Commune et le refuge faunique Marguerite-D'Youville, la Ville de Châteauguay jouit de la présence de plusieurs petits boisés sur son territoire. Toutefois, ceux-ci ne bénéficient actuellement d'aucune protection concrète. Plusieurs mesures doivent être mises en place pour permettre leur pérennité et les mettre en valeur. Également, afin de protéger efficacement ces boisés, le maintien de l'interdiction d'abattage d'arbres, de la présence de chiens et de déversements de rebuts doit être maintenu. Une surveillance accrue doit également être assurée. La cueillette et la circulation hors sentiers devraient aussi être proscrites pour conserver l'intégrité des lieux.

Pour le bien-être de la communauté et de la biodiversité, Héritage Saint-Bernard recommande vivement à l'administration municipale de tout mettre en œuvre pour valoriser et préserver à perpétuité les boisés et milieux naturels suivants :

Milieux naturels d'intérêt écologique *	superficie	# sur la carte
Boisé Albert-Einstein (Il est à noter qu'une décontamination du site entre le boisé et le boulevard Industriel s'impose.)	10,2 ha	1
Marais de la rue Pascal, près du site des neiges usées, entre les rues Pascal, de Bruxelles et les boulevards Industriel, Pierre-Boursier et Albert-Einstein	12 ha	2
Ce qu'il reste du boisé humide au coin des rues Saint-Francis et Craik	2,9 ha	3
Les marais et boisés situés entre Châteauguay-Nord et Kahnawake, et de part et d'autre du chemin Saint-Bernard entre la rivière Châteauguay et Kahnawake	104,8 ha	4
Les boisés et friches situés entre le boulevard Albert-Einstein et les rues Pascale et Laramée.	11,4 ha	5

*Cette liste a été compilée à l'aide de la carte réalisé par le Service de génie de Ville de Châteauguay et portant le titre « Milieux naturels d'intérêt écologique principaux, Résultat de la recherche documentaire, Visites de terrain » et le numéro de plan « 07026 » datée du 30 avril 2007. Les milieux naturels ci-dessus sont considérés comme « milieux d'intérêt écologique » ou sont composés en partie d'un tel milieu.



Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

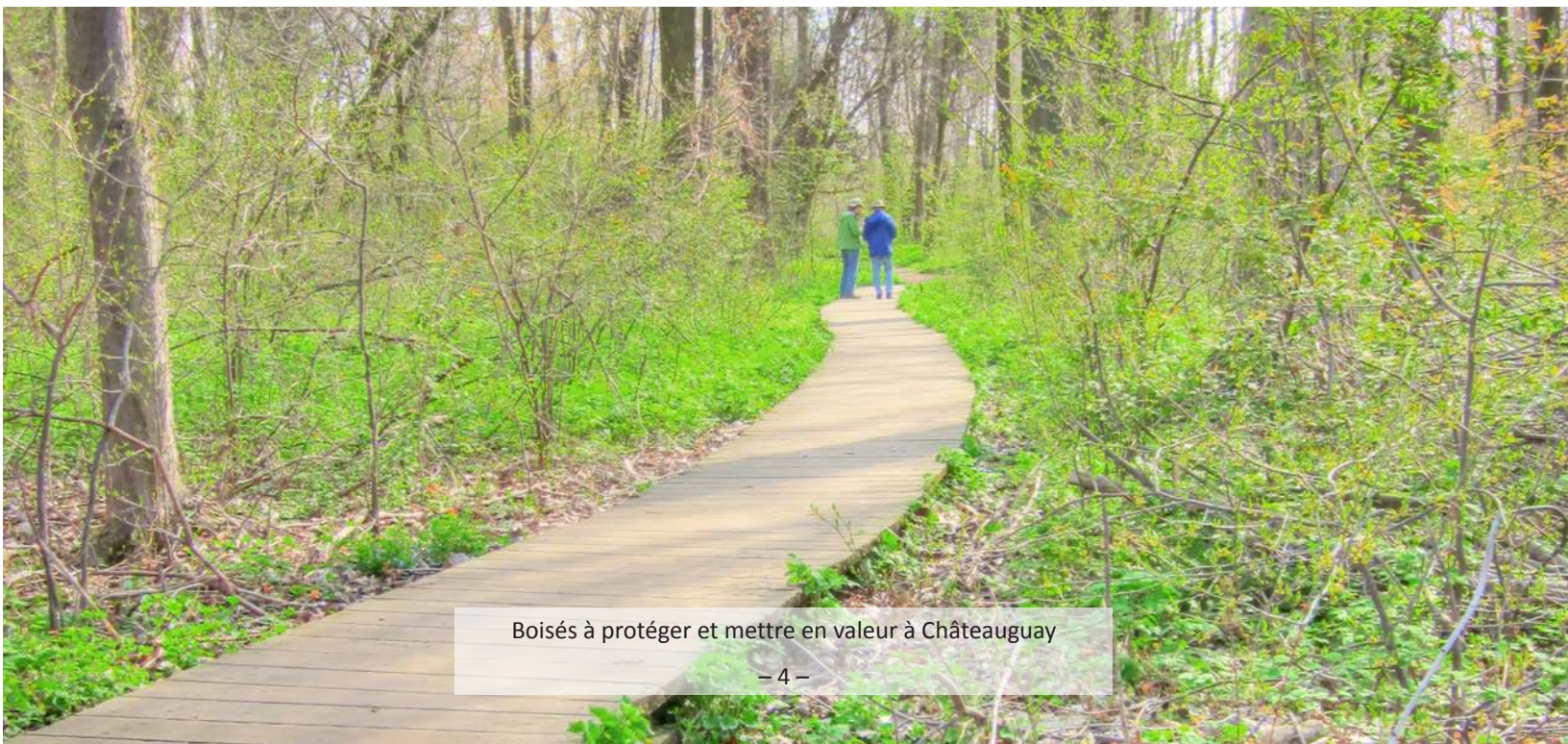
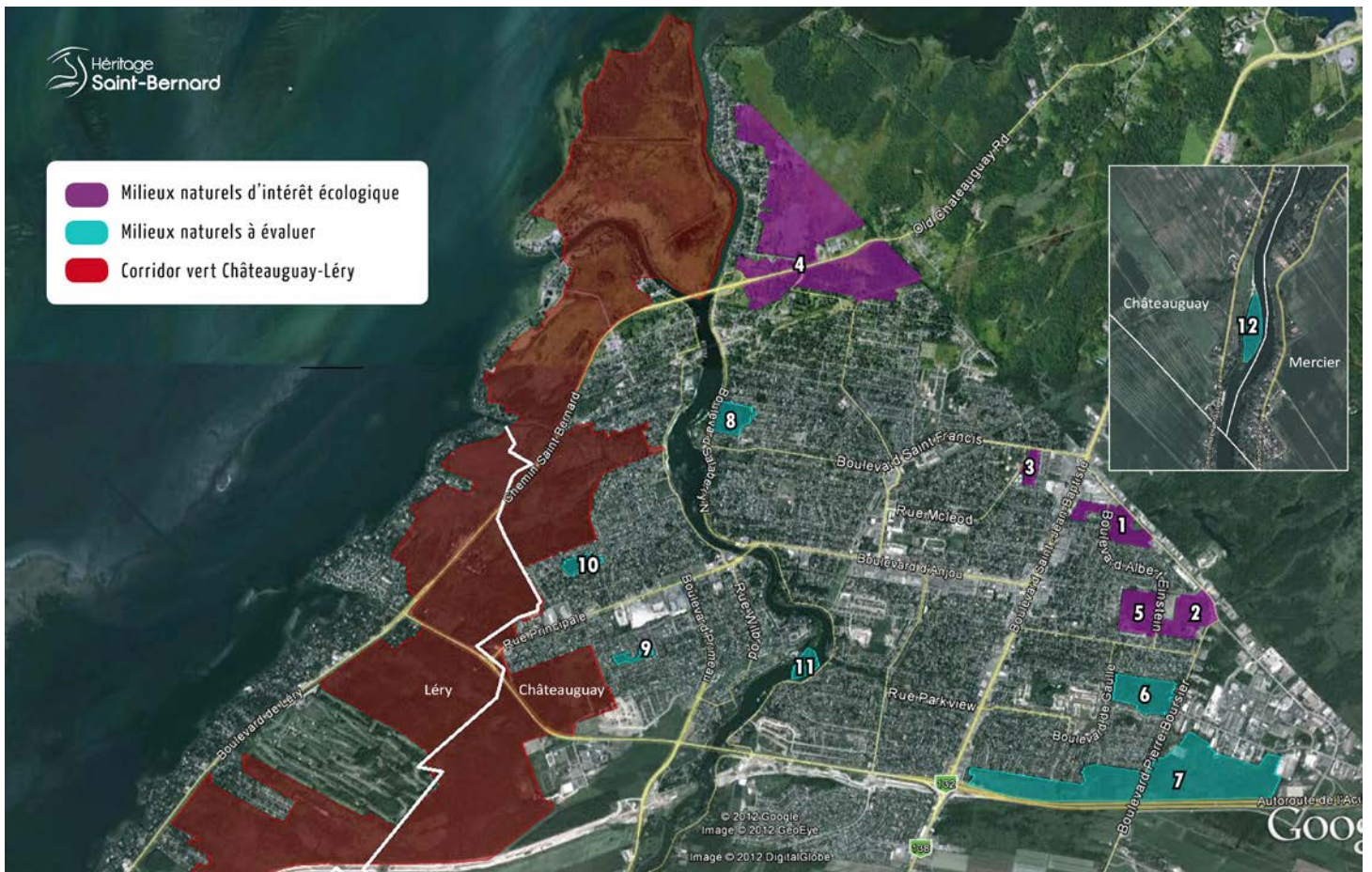
Pour le bien-être de la communauté et de la biodiversité, Héritage Saint-Bernard recommande vivement à l'administration municipale de tout mettre en œuvre pour valoriser et préserver à perpétuité les boisés et milieux naturels suivants :

Milieux naturels à évaluer	superficie	# sur la carte
Le boisé entre les boulevards Kennedy, Pierre-Boursier, de Gaulle et la rue Bernard	13,4 ha	6
Les boisés et friches arbustives situés au nord de l'autoroute 30 entre le boulevard Saint-Jean-Baptiste et Industriel	75,2 ha	7
Le boisé et les milieux humides situés entre Salaberry-Nord, Ashmore et Guinois	7,1 ha	8
Le boisé entre les rues De Bienville, Jean-Talon et De La Vérendrye	2,4 ha	9
Le boisé du parc Isabelle	3,3 ha	10
L'île Chevrefils ainsi que l'habitat aquatique et les berges du secteur	3,82 ha	11
L'île Urbain	1,9 ha	12



Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

Les milieux naturels de Châteauguay



Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

Aménagements

En plus de la protection des boisés au niveau légal (réserve naturelle, servitude...) et l'instauration d'une réglementation, il faut penser à l'aménagement de ces boisés.

Voici des propositions d'aménagement :

- Installation de panneaux aux entrées des boisés. Sur ces panneaux, on pourrait retrouver le nom du boisé, la réglementation, des informations sur la spécificité du boisé ainsi qu'une carte du boisé;
- Officialiser des sentiers existants et en fermer d'autres. Les sentiers officiels selon leur état actuel devront être aménagés (poussière de pierre, bordures, ponceaux, passerelles);
- Installation d'aire de pique-nique aux entrées et dans les boisés (dans le cas de boisés de plus grande superficie);
- Installation de support à vélo aux entrées des sites;
- Installation de nichoirs dans les sites où c'est approprié;
- Installation de signalisation;
- Installation de panneaux indiquant les règlements.



Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

